



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'OISE

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

### RELATIVE A UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER UNE CARRIÈRE DE CALCAIRE ET DE SABLON

#### SOCIETE "CARRIÈRES CHOUVET" COMMUNE DE BERTHECOURT

La demande d'autorisation présentée par la société "Carrières CHOUVET" en vue d'exploiter une carrière de calcaire et de sablon sur le territoire de la commune de Berthecourt, lieu-dit "Garenne de Parisis-Fontaine" est soumise à une enquête publique d'une durée d'un mois du mardi 19 décembre 2017 au vendredi 19 janvier 2018 inclus.

En application de l'article L.123-10 du code de l'environnement, le public est informé que :

1. L'enquête publique porte sur la demande d'autorisation d'exploiter une carrière de calcaire et de sablon sur le territoire de la commune de Berthecourt au lieu-dit "Garenne de Parisis-Fontaine", pour une durée d'exploitation de 25 ans.

2. Le Préfet de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre par arrêté la décision qui peut être une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

3. M. Jacques Bertin, ingénieur spécialisé, en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour procéder à l'enquête publique.

4. Le commissaire enquêteur assurera des permanences, pour recevoir les observations écrites et orales du public à la mairie de Berthecourt les jours suivants :

- **mardi 19 décembre 2017 de 9h00 à 12h00,**
- **vendredi 22 décembre 2017 de 16h00 à 19h00,**
- **jeudi 4 janvier 2018 de 15h00 à 18h00,**
- **samedi 13 janvier 2018 de 9h00 à 12h00,**
- **vendredi 19 janvier 2018 de 16h00 à 19h00.**

5. Le dossier de demande d'autorisation d'exploiter au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, comprenant la demande, l'étude d'impact, l'étude de danger, les plans des lieux, les résumés non techniques de l'étude d'impact et de l'étude de danger auquel sera joint l'avis de l'autorité environnementale sont consultables et téléchargeables sur le site internet des services de l'État dans l'Oise ([www.oise.gouv.fr](http://www.oise.gouv.fr), rubrique « Politiques publiques », « Environnement », « Les installations classées », « Par enquêtes publiques ») dès l'affichage de l'avis d'enquête. Ils sont consultables à la direction départementale des territoires, bureau de l'environnement, du lundi au vendredi de 9h à 11h et de 14h à 16h.

6. Dès l'affichage et pendant toute la durée de l'enquête, le dossier peut être consulté par toute personne intéressée à la mairie de Berthecourt, les lundi, mardi et jeudi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, mercredi et samedi de 9 heures à 12 heures et vendredi de 14 heures à 18 heures.

7. Le même dossier en version informatique est consultable sur un poste informatique mis à disposition dans la commune de Berthecourt aux heures d'ouverture sus-visées.

8. Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête établi à cet effet et tenu à sa disposition à la mairie de Berthecourt, par courrier adressé à la mairie de Berthecourt ou par courrier électronique adressé à "[enquetepubliqueberthecourt@gmail.com](mailto:enquetepubliqueberthecourt@gmail.com)" en indiquant en objet « EP Carrières CHOUVET ».

9. Toute information peut être demandée auprès de M. Eric Chouvet, directeur général de la société Carrières CHOUVET dont le siège social est situé Route de Villers-sur-Thère, 60510 Therdonne ou à la direction départementale des territoires de l'Oise, service de l'eau, de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement, 40 rue Racine à Beauvais.